

14 - Délégation de Service Public - Camping Municipal de la Plage - Besançon Tourisme et Congrès - Rapport d'activité 2014

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : La Ville de Besançon a confié l'exploitation du Camping Municipal de la Plage à Besançon Tourisme et Congrès, via un contrat de Délégation de Service Public. En respect des dispositions légales, le délégataire soumet au Conseil Municipal le compte rendu de ses activités au titre de l'année écoulée.

1 - Les principales caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire la gestion et l'exploitation du Camping Municipal de la Plage, sis 12 route de Belfort à Chalezeule - 25220.
Nature de la convention	Délégation de Service Public
Date de signature de la convention	22 décembre 2010 Prise d'effet le 1 ^{er} janvier 2011
Durée de la convention	6 ans
Echéance de la convention	31 décembre 2016
Caractéristiques générales	La Collectivité met à disposition du délégataire les biens immobiliers et mobiliers. Le délégataire exploite les activités à ses frais et risques. Il a l'entière responsabilité juridique de l'exploitation du site. Le délégataire assure l'entretien, la maintenance et le renouvellement dans les conditions prévues au contrat.
	Le délégataire a pour missions principales : - l'ouverture du site avec un accueil des visiteurs du 1 ^{er} avril au 30 septembre minimum, - l'hébergement avec la gestion des emplacements et des raccordements nécessaires, et la surveillance générale du site, - la gestion du bar, du restaurant et de l'épicerie, - l'animation et le développement d'actions de promotion et de valorisation du camping, - la gestion administrative et financière du site, l'entretien et la maintenance.
Coordonnées du délégataire	Besançon Tourisme et Congrès 2 place de la 1 ^{ère} Armée Française 25000 BESANÇON
Dirigeants	Président : Jean-François GIRARD Directeur de l'OTC : Gilles DREYDEMY Gérant du site du Camping : Pascal JEAN.

2 - Analyse quantitative

2.1 - La fréquentation du camping de la Plage

L'année 2014 a connu une augmentation de la fréquentation par rapport à 2013, contrairement aux professionnels régionaux du camping qui n'ont pas atteint les résultats espérés (à cause de la météo exécrable, la clientèle hollandaise frappée par la crise et nos compatriotes réduisant leur budget vacances).

La fréquentation de 2014 est en hausse de 12,31 % par rapport à 2013 avec 15 827 nuitées contre 14 092 nuitées. Cette hausse est essentiellement attribuée à la poursuite de sa modernisation. Cependant d'autres facteurs contribuent également à cette augmentation :

- ✓ La remise à neuf du bloc sanitaire et ses équipements modernes ont été déterminants,
- ✓ La mise en place de deux mobile home supplémentaires (taux d'occupation de 56,86 %). 2 503 nuitées pour un CA de 45 175 € contre 1 800 nuitées et un CA de 28 500 € en 2013.
- ✓ Les rencontres sportives (Tour de France 2014, tournoi de rugby, Trail des Forts, championnat du monde de vélo couché, championnat d'Europe de VTT, championnat de France de course Handisport, enduro de Saône...)
- ✓ Accueil de 2 gros clubs de camping caristes
- ✓ Mise en service du Tram.

En terme de fréquentation mensuelle, seul le mois d'août enregistre une baisse sur l'ensemble des mois d'ouverture :

Mois	Nuitées 2014	Nuitées 2013	Evolution en %
Avril	1 005	718	+ 39,97
Mai	1 668	1 497	+ 11,42
Juin	2 938	2 078	+ 41,38
Juillet	3 932	3 850	+ 2,12
Août	4 170	4 429	- 5,84
Septembre	2 114	1 520	+ 39,07
Total	15 827	14 092	+ 12,31

Comparatif de fréquentation mensuelle toutes nationalités confondues du camping

Les étrangers sont de retour par rapport à 2013 qui avait enregistré une baisse de fréquentation pour toutes les nationalités sauf la Suisse :

Nationalités	NUITEES		
	2014	2013	Evolution en %
FRANCE	6 609	6 188	+ 6,8
ALLEMAGNE	3 582	2 760	+ 29,78
PAYS-BAS	2 191	2 027	+ 8,9
SUISSE	656	797	- 17,69
DANEMARK	237	306	- 22,54
GRANDE BRETAGNE	817	567	+ 44,09
ITALIE	197	240	- 17,91
ESPAGNE	236	245	- 3,67
BELGIQUE	578	340	+ 70
Total panel	15 103	13 470	+ 12,12

Comparatif de fréquentation annuelle par nationalités

Les 724 autres nuitées sont réparties en 22 nationalités.

Les Français sont la première clientèle avec 6 609 nuitées, suivis des Allemands avec 3 582 nuitées (+ 29,78 % par rapport à 2013), puis des Néerlandais avec 2 191 nuitées (+ 8,9 % par rapport à 2013) et des Suisses qui sont en recul de 17,69 % avec 656 nuitées en 2014.

L'installation de mobile homes permet une évolution du parc locatif. Ces modes d'hébergement s'inscrivent dans la tendance actuelle, un plus grand confort tout en conservant la convivialité du camping sont les caractéristiques de la demande. Par ailleurs, la réservation à l'avance des mobile homes est obligatoire et elle est en augmentation pour l'année 2014 sauf pour le mois d'avril.

	2014	2013
Janvier	11	4
Février	12	8
Mars	24	11
Avril	24	31
Mai	27	24
Juin	45	42
Juillet	65	58
Août	45	34
Septembre	8	4
Octobre		
Novembre		1
Décembre		
Total	261	217

Etat comparatif des réservations entre 2014 et 2013

2.2 - La fréquentation dans la région

En Franche-Comté, la fréquentation des campings de l'été 2014 a connu pour la deuxième fois un recul de 4,2 % avec un total d'1 234 055 nuitées. Cette baisse est principalement liée à une fréquentation des touristes étrangers à nouveau en baisse de 8,4 %. Par ailleurs, les nuitées françaises, contrairement à 2013, diminuent de 0,8 %. La météo difficile des mois de mai et surtout de juillet et août a pénalisé la fréquentation des campings. Les bonnes fréquentations de juin (+ 45,4 %) et septembre (+ 9,7 %) n'ont pas permis de rattraper les baisses des trois autres mois. La durée moyenne de séjour, en baisse, est de 3,98 jours en 2014 contre 4,08 jours en 2013.

Le taux d'occupation des emplacements équipés de type mobile homes est de 46,1 % en Franche-Comté contre 20,9 % pour les terrains nus.

3 - Les conditions d'exécution du service public

3.1 - Effectifs

Pour animer et entretenir le camping, trois personnes sont employées en tant que saisonniers pour six mois. Elles sont encadrées par le responsable du camping, salarié permanent à l'année.

3.2 - Les conditions d'accueil, le terrain

L'accueil des campeurs est assuré du 1^{er} avril au 30 septembre au minimum.

Le camping de Besançon est situé dans le secteur de Besançon-Est en bordure du cours d'eau le Doubs, et de la route départementale RD 683, reliant Besançon à Belfort.

Il est classé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Doubs Central approuvé le 28 mars 2008.

Sur une surface de 2,5 hectares, le camping propose 111 emplacements dont 10 stabilisés pour l'accueil des camping-cars, ainsi que 4 mobile homes et bungalows toilés. Il dispose d'un bâtiment sanitaire, d'un bâtiment d'accueil et d'un bâtiment bar-restaurant-épicerie. Il intègre également des zones de jeux pour enfants, des terrains de loisirs (pétanque, volley). Le Wifi est gratuit sur tout le site.

Le délégataire est chargé du nettoyage, de l'entretien des espaces verts et du fleurissement sur l'ensemble du terrain de camping pendant la saison d'ouverture.

Une restauration rapide (présence d'un snack sur le terrain) et l'organisation de différentes animations (loisirs, accès gratuit à la piscine voisine, visites guidées en partenariat avec Besançon Tourisme et Congrès) sont proposées aux campeurs.

3.3 - Tarifs

Conformément à l'article 14 du contrat de Délégation de Service Public, les tarifs 2014 du Camping de la Plage ont été votés par le Conseil Municipal (séance du 20 février 2014).

Les principaux tarifs «camping» sont les suivants :

Redevances principales par jour	Juillet - Août		Evol. en %	Basse saison		Evol. en %
	2014	2013		2014	2013	
Emplacement camping (comprend une voiture + caravane ou tente ou camping car)	7,80 €	7,55 €	+ 3,31 %	6,95 €	6,75 €	2,96 %
Emplacement double essieux	45,50 €	45,50 €	-	45,50 €	45,50 €	+ 7,4 %
Campeur de 18 ans ou plus	5,65 €	5,50 €	+ 2,72 %	5,30 €	5,15 €	+ 2,91 %
Campeur de moins de 13 ans	2,80 €	2,70 €	+ 3,70 %	2,55 €	2,50 €	+ 2 %

Les principaux tarifs «locations» sont les suivants :

Redevances principales	Haute saison 21 juillet - 17 août		Evol. en %	Basse saison 1 ^{er} avril au 8 juin / 25 août à fin septembre		Evol. en %
	2014	2013		2014	2013	
Bungalow toilé 4 pers. Semaine	490 €	475 €	+ 3,15 %	252 €	240 €	+ 5 %
Bungalow toilé 4 pers. Week-end	138 €	134 €	+ 3 %	73 €	71 €	+ 2,82 %
Mobile home 4 pers. Semaine	665 €	645 €	+ 3,10 %	336 €	322 €	+ 4,35 %
Mobile home 4 pers. Week-end	187 €	182 €	+ 2,75 %	95 €	92 €	+ 3,26 %

3.4 - Eléments d'analyse de la qualité de service

Travaux et aménagements

Afin de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle et aux défis environnementaux, des travaux de modernisation sont entrepris et financés par la Ville de Besançon depuis 2011.

En 2014, tout le bloc sanitaire a subi une rénovation importante, permettant d'effectuer des économies avec notamment de nouveaux tubes fluorescents moins gourmands en électricité et à déclenchement automatique. Le réseau d'eau chaude sanitaire a été repensé. Il dispose maintenant d'une circulation d'eau chaude permanente, diminuant ainsi le temps d'attente pour une bonne température. Ce système permet également d'éliminer la problématique de la légionellose. Enfin, le carrelage et les nouvelles installations de douches à l'italienne permettent un nettoyage plus rapide des sols et donc une économie de produits d'entretien.

Respect des engagements

Le service est exécuté en respect des engagements contractuels.

Les relations avec la Ville de Besançon sont suivies et régulières.

Promotion et communication

Pour mieux accueillir la clientèle étrangère, le dépliant contenant toutes les informations relatives au camping est disponible en quatre langues : français, allemand, anglais et néerlandais.

De même, la page d'accueil du site internet se décline en six langues : français, anglais, allemand, néerlandais, espagnol et italien. Le nombre de visites sur le site internet est aussi en augmentation de 14,65 %. Les pages du site internet ont ainsi été consultées 86 012 fois.

4 - Les comptes de la délégation

Les états financiers de Besançon Tourisme et Congrès, arrêtés au 31 décembre 2014, sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Le résultat d'exploitation du camping de la Plage est suivi en comptabilité analytique. Il est intégré dans le résultat consolidé de BTC et ne fait pas l'objet d'une certification indépendante. Pour mémoire, conformément à l'article 1 de la convention de DSP, le délégataire exploite le camping à ses risques et périls.

4.1 - Situation financière 2014

Les volumes financiers générés par l'activité du camping de la Plage sont relativement faibles, mais en hausse par rapport à l'an dernier, en lien avec l'augmentation de la fréquentation et des dépenses réalisées pour l'amélioration du site. Le total des produits s'établit à 152 K€, celui des charges à 182 K€, ce qui aboutit à un résultat déficitaire de 30 K€.

Le chiffre d'affaires augmente de + 17 % en lien avec la fréquentation, ce qui est très positif. Mais cette augmentation ne permet pas de compenser la hausse des dépenses, d'où un déficit significatif (29,5 % des recettes). Il convient de préciser que le niveau des dépenses résulte en particulier des travaux menés sur les sanitaires, lesquels ont généré d'importantes consommations de fluides. Hors ces travaux, le niveau du déficit serait comparable à celui de 2013, soit de l'ordre de 8 K€.

Côté charges, la masse salariale reste le principal poste des charges avec 72 K€ (soit 40 % du total des charges). Ce montant est en hausse de + 18 % par rapport à 2013, ce qui peut s'expliquer par la hausse d'activité.

Les autres postes de charges sont essentiellement constitués des achats de fluides, de petit matériel et des frais d'entretien, d'assurances, de sécurité sur le terrain.

4.2 - Liens financiers et juridiques avec la Ville

En respect des dispositions de la convention, Besançon Tourisme et Congrès, en tant que délégataire, a versé à la Ville une redevance de 2 000 € HT.

Il n'y a pas eu d'avenant à la convention durant l'année 2014.

Hormis pour le vote des tarifs 2014 et le rapport d'activité 2013, le Conseil Municipal n'a pas été sollicité en 2014 sur ce contrat.

Conclusion

La qualité des prestations est en amélioration par rapport aux années précédentes. Comme chaque année, constat est fait que le camping de la Plage reste «structurellement» modeste dans un contexte où les marges de manœuvre sont faibles, sur une durée d'ouverture de 5 à 6 mois, et dont l'activité est météo-dépendante.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'exploitation du Camping Municipal de la Plage en 2014 par l'Association Besançon Tourisme et Congrès, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette structure.

«M. LE MAIRE : On ne vote toujours pas».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime de la Commission de Contrôle financier et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité 2014.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.